

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux décembre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Linda PAYET, Mme Stéphanie BELLANGER, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Laurent DUBOST	donne procuration à	M. le Maire
Mme Anne-Sophie JUDALET	donne procuration à	M. Christophe ANGOMARD
Mme Sandrine BRUN	donne procuration à	Mme Valérie DREYFUS

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

01. Centre communal d'action sociale (CCAS) – Election des représentants de la commune***Monsieur le Maire rapporte :***

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 14 décembre 2020, a, par délibération :

- FIXÉ à 10 le nombre des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, en plus du Président, membre de droit.
- ELU, après vote effectué dans les conditions légales et réglementaires :

- Madame Valérie DREYFUS
- Madame Brigitte RAIMBAULT
- Madame Linda PAYET
- Monsieur Sébastien ARROUET
- Madame Cyriane FOUQUET-HENRI

pour siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

Madame Cyriane FOUQUET-HENRI a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale avec effet au 4 octobre 2020.

Les articles L.123-6 et R.123-8 du code de l'action sociale et des familles disposent : « *le conseil d'administration comprend des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le Conseil municipal* », et « *Les membres élus en son sein par le Conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret* ».

La liste de candidats, élus le 20 décembre regroupait des candidats issus des trois listes dans le respect de la représentation proportionnelle. Tous ayant ainsi été élus, il ne subsiste pas de candidats non élus pouvant assurer le remplacement d'un membre démissionnaire. Pour cette raison, il est donc nécessaire de procéder à l'élection d'une nouvelle liste des représentants du conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS pour remplacer Madame Cyriane FOUQUET-HENRI.

Quatre listes ou candidatures ont été présentées :

- Liste de la majorité
 - Madame Valérie DREYFUS
 - Madame Brigitte RAIMBAULT
 - Madame Linda PAYET
 - Monsieur Dominique GOMEZ
 - Monsieur Vincent BOILEAU
- Liste Aimer Orvault :
 - Monsieur Sébastien ARROUET
 - Madame Marylène JEGO
 - Monsieur Gilles BERREE
 - Madame Florence CORMERAIS
 - Monsieur Florent THOMAS
- Liste Orvault au Centre :
 - Madame Maryse PIVAUT
 - Monsieur Jean-Jacques DERRIEN
 - Monsieur Thierry BOUTIN
 - Monsieur Dominique FOLLUT
- Candidature Monsieur André NYAMSI-HENDJI

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal :

- **ELIT** 5 membres après vote effectué dans les conditions légales et réglementaires avec adaptation des résultats selon les répartitions à la proportionnelle au plus fort reste pour siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

A. Constitution du Bureau

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner deux assesseurs au moins : Monsieur Sébastien ARROUET et Monsieur Dominique FOLLUT.

B. Résultats du scrutin

Nombre de conseillers présents ou ayant donné procuration	35
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	35
Nombre de votants (enveloppes déposées)	35
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	35

Ont obtenus :

Liste majorité.....	25
Liste Aimer Orvault	5
Liste Orvault au Centre	4
Monsieur André NYAMSI-HENDJI	1

Sont proclamés élus au Conseil d'Administration du CCAS pour représenter le Conseil Municipal, selon le dispositif d'élection proportionnelle au plus fort reste :

- Madame Valérie DREYFUS
- Madame Brigitte RAIMBAULT
- Madame Linda PAYET
- Monsieur Sébastien ARROUET
- Madame Maryse PIVAUT

Extrait certifié conforme
Orvault, le 13 décembre 2022

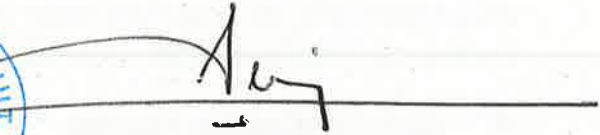
La secrétaire de séance



Linda PAYET



**Pour le Maire
Le Directeur général**



Jean-François MAISONNEUVE

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 13 DEC. 2022

Et par publication le : 13 DEC. 2022